

Les Archers du  
Val de Bresle



Agrément FFTA : 0976096



Inscriptions et règlements :

Mme Grossier Véronique  
23 route du caule  
76390 Richemont

Téléphone : 0235934179  
ou 0645708911 (à partir de  
18h)

Mail :

grossier.francois0798@orange.fr

**Attention :**

Les inscriptions ne seront  
présent en compte  
seulement à la réception  
du règlement.

Règlement à établir à  
l'ordre des archers du Val  
de Bresle

# Concours salle 2 x 18 m AUMALE

Les 2 et 3 Novembre 2019

Vieux Rouen Sur Bresle

Les Archers du Val de Bresle en collaboration avec la Compagnie des Archers Aumalois ont le plaisir de vous convier à leur compétition en salle qui aura lieu dans **la salle des sports d'Aumale rue Jules Ferry**. (parcours fléché).

Concours sélectif pour les championnats départemental, régional, France et challenge CD 76

**Frais d'inscription : 7€ par Archer**

## Horaires :

	Same di Après-midi	Dimanche matin	Dimanche Après-midi
Ouverture du greffe	13h30	8h30	13h15
Échauffement	13h45	8h45	13h30
Inspection du matériel	14h15	9h15	14h00
Début des tirs	14h30	9h30	14h15

## Blasons :

Catégories	Arc classiques	Arc à poulies	Arc nus
Poussins	Blasons de 80		
Benjamins	Blasons de 60		
Minimes	Blasons de 60		Blasons de 60
Cadets	Blasons de 40*	Tri spots 40	Blasons de 60
Juniors	Blasons de 40*	Tri spots 40	Blasons de 40*
Seniors 1, 2 et 3	Blasons de 40*	Tri spots 40	Blasons de 40*

\* Tir sur Tri Spot 40 à préciser lors de votre inscription pour les arcs Classiques et les arcs nus, sans précision le tir se fera sur blason de 40.

Tenue de club ou blanche souhaitée. Chaussure de sport obligatoire.

Licence papier ou dématérialisée 2020 munie d'une photo ou d'une pièce d'identité à présenter au greffe ainsi que le certificat médical si la mention non est inscrite.

## Récompenses : (à partir de 18h00)

En individuel :	3 premiers de chaque catégorie.
Par équipe :	3 tireurs arc à poulie
	3 tireurs arc classique, dont 1 femme ou 1 jeune
	3 tireurs arc nu
Trophée de la ville d'Aumale	Meilleure équipe constituée d'au maximum un arc à poulie et d'au minimum un jeune.

Un même archer ne peut faire parte de 2 équipes et les équipes doivent être constituées avant les tirs.

Une buvette sera à votre disposition.